



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

CABINET

**"JOURNEE NATIONALE COMMEMORATIVE DE L'APPEL HISTORIQUE
DU GENERAL DE GAULLE
A REFUSER LA DEFAITE ET A POURSUIVRE LE COMBAT CONTRE L'ENNEMI"**

LUNDI 18 JUIN 2012 - 10 H 00

**Cérémonie au Monument de la Résistance et de la Déportation
Allées Frédéric Mistral, Esplanade Alain Savary - Toulouse**

09 h 30 : Arrivée du piquet d'honneur, du clairon et des porte-gerbes sur le lieu de la cérémonie.

09 h 40 : Arrivée des cadres sans troupe.

09 h 50 : Mise en place terminée.

Arrivée à la préfecture de l'Autorité Militaire qui préside (AMP)

09 h 55 : Départ de la préfecture de Monsieur le préfet de région Midi-Pyrénées, préfet de la Haute-Garonne et de l'AMP.

10 h 00 : Arrivée des autorités civiles et militaires,

Accueil par Monsieur le député-maire de Toulouse, les représentants des Français Libre, des anciens de la 2^{ème} DB et par l'officier de garnison.

Honneurs à l'AMP

L'autorité militaire rejoint les personnalités face au monument.

Les délégations FFL et FFC se rendent à leurs emplacements de chaque coté du monument.

10 h 05 : Dépôt de gerbes à l'appel de l'huissier de la mairie

- Monsieur le président honoraire des Français Libres ;
- Monsieur le général commandant la 11^{ème} Brigade Parachutiste, commandant d'armes de la garnison interarmées de Toulouse et délégué militaire départemental de la Haute-Garonne ;
- Monsieur le président du conseil général de la Haute-Garonne ;
- Monsieur le président du conseil régional Midi-Pyrénées ;
- Monsieur le député-maire de Toulouse ;
- Monsieur le préfet de région Midi-Pyrénées, préfet de la Haute-Garonne.

10 h 10 : Honneurs aux morts :

- Sonnerie aux morts (clairon) ;
- Minute de silence ;
- Refrain de la Marseillaise (sonorisé).

.../...

10 h 15 : A l'appel de l'huissier de la mairie lecture :

- de l'Appel du général de GAULLE du 18 juin 1940 par Monsieur Albert MAURAN, président honoraire des Français Libre ;
- du message de Monsieur le ministre de la défense par Monsieur le préfet de région Midi-Pyrénées, préfet de la Haute-Garonne.

Honneur à l'AMP

Salut des porte-drapeaux et des délégations d'anciens combattants et victimes de guerre par les personnalités au son du Chant des partisans (sonorisé) et de la Marche de la 2^{ème} DB (sonorisée).

10 h 25 : Visite de la crypte par l'ensemble des autorités et délégations.

Sortie coté jardin des plantes.

10 h 30 : Fin de la cérémonie.